

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INSTRUMENTATION, DE LA MESURE ET DU CONTRÔLE QUALITE

Le contrat unique d'alternance permet d'acquérir à la fois un diplôme et une expérience professionnelle. En entreprise, le tuteur accompagne l'alternant et veille à lui confier des missions qui s'intègrent pleinement dans sa formation. L'objectif pour l'alternant : devenir autonome sur un maximum de compétences.

COMPETENCES	INDICATEURS
Acquérir des compétences vis à vis des matériaux	Savoir identifier les différents types de matériaux
	Avoir réaliser des mesures sur un ou plusieurs types de matériaux
Aspect normalisation/métrologie	Connaitre les référentiels de certification
	Avoir mis en place ou avoir travaillé avec/ à la mise en place d'un protocole de mesures normalisées
	Avoir mis en place ou participé au suivi de métrologie des équipements de mesure ou de laboratoire
Aspect instrumentation	Savoir identifier les équipements de mesure à utiliser pour un ou plusieurs types de mesures de paramètres physiques et chimiques
	Savoir identifier plusieurs équipements de mesure dans un type de mesure donnée
	Savoir déterminer l'erreur et les incertitudes d'instruments de mesure
	Savoir établir un protocole d'échantillonnage
Aspect procédé industriel	Connaitre et réaliser des mesures ou utiliser des instruments de contrôle sur un procédé industriel
	Avoir l'expérience d'un processus de mesure mis en place au sein d'une industrie ou d'un bureau d'étude
Organisation du travail et management	Connaitre l'organisation d'une entreprise en terme hiérarchique et d'organisation du travail
	Etre capable d'organiser un projet en terme de délai et de besoin en personnel
	Avoir la capacité de travailler en équipe et de présenter ses données au sein de l'entreprise
	Avoir suffisamment de bases en anglais pour être compris et comprendre des informations basiques
	Savoir rédiger un rapport de résultats dans un modèle standard
	Savoir effectuer une présentation (type Power point) lorsque cela est demandé dans l'entreprise
Hygiène et sécurité	Avoir travaillé en entreprise sous couvert d'un protocole d'hygiène et de sécurité
	Etre capable de mettre en place les bases des instructions d'hygiène et de sécurité associées à un protocole de mesure